



Concertation préalable autour du projet de création d'une digue de protection contre le risque inondation sur la commune de Villeneuve-lès-Béziers

Stand d'information sur le marché de Villeneuve-lès-Béziers
06 février 2025

Compte-rendu



1. Organisation de la rencontre

La rencontre de proximité s'est tenue sur le **marché de Villeneuve-lès-Béziers de 9h30 à 12h30**, le jeudi 06 février 2025.

Pour répondre aux questions des participants, étaient présents pendant toute la durée du stand :

Pour représenter la mairie de Villeneuve-lès-Béziers :

- **Pierre SUCH, conseiller municipal**

Pour la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée (CABM) :

- **Stephan ALAIMO, chef de service GEMAPI et Pluvial**

Pour l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Orb Libron :

- **Laurent RIPPERT, directeur de l'Établissement Public Territorial de Bassin Orb et Libron**

Pour SYSTRA l'assistant à maîtrise d'ouvrage Concertation :

- **Rachid LAMRINI, consultant concertation**

La documentation disponible sur le stand était la suivante :

- Le dossier de concertation
- La synthèse du dossier de concertation
- Des supports plastifiés au format A3 permettant de présenter le plan synoptique, le tracé et les aménagements projetés, une modélisation de l'état initial et de l'état projet pour une crue centennale.



-
-

2. La participation

L'objectif du stand d'information sur le marché était de permettre aux habitants de venir échanger directement avec les différents acteurs du projet, afin qu'ils puissent être informés, poser des questions et exprimer leur avis sur le projet.

34 personnes sont venues se renseigner et échanger sur le stand et 8 personnes se sont inscrites aux ateliers de concertation. Le dossier de concertation était consultable sur place et sa synthèse a été distribuée à ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance du projet.

3. Les questions et observations du public

Les participants se sont exprimés autour de plusieurs thématiques :

- **Le tracé de la digue et le fonctionnement en cas de crue**

La majorité des participants rencontrés souhaitaient s'informer sur le projet afin de découvrir le tracé de la digue et de comprendre ses objectifs et étaient curieux de comprendre le fonctionnement de chaque ouvrage.

Plusieurs habitants du bourg de Villeneuve-les-Béziers ont notamment demandé si la digue n'aurait pas pour effet de retenir l'eau dans le bourg en cas de crue simultanée de l'Orb et de pluies torrentielles. Un habitant précise ce questionnement avec le phénomène de vent dit « *Le grec* » qui est un vent méditerranéen de nord-est qui hausse le niveau de la mer et empêche l'écoulement de l'Orb en cas de crue selon lui.

Le maître d'ouvrage a présenté le fonctionnement des ouvrages traversants qui seront installés dans la digue au droit des points bas du village, afin de garantir la protection contre les crues de l'Orb et de permettre l'évacuation des eaux pluviales de la zone protégée. Ces ouvrages seront équipés de clapets anti-retours afin d'empêcher l'entrée des eaux de l'Orb.

Un habitant a déposé une contribution écrite avec un projet alternatif au système d'endiguement prévu côté Ouest et Est du bourg.

Enfin, des propriétaires directement impactés sont venus s'informer sur des questions individuelles concernant l'impact potentiel sur leurs parcelles. Certains propriétaires ont demandé si la digue pouvait être décalée pour ne pas couper un ensemble parcellaire d'un même propriétaire.

- **Les actions prévues au-delà de la digue**

Plusieurs participants ont souligné que le problème des inondations doit être analysé dans son ensemble et pas seulement localement. Aussi, ils ont posé la question des aménagements prévus en amont et en aval de Villeneuve-les-Béziers.

Deux habitants situés à l'est du canal du midi ont demandé quels sont les aménagements prévus pour réduire leur vulnérabilité car ils ont subi les dernières inondations dans leurs domiciles. Ces habitants ont déclaré regretter l'urbanisation croissante de la commune qui entraîne une imperméabilisation des sols.

- **Les caractéristiques techniques de la digue**

Les participants ont demandé des précisions concernant l'emprise et la hauteur de la digue, ainsi que les matériaux qui seraient utilisés pour sa construction.



Plusieurs habitants ont également demandé quel serait l'usage autorisé sur la digue (promenade, tourisme, véhicules...).

- **La prise en compte de l'habitat isolé et les mesures compensatoires associées**

Les habitants ont abordé l'habitat isolé et les mesures compensatoires prévues pour accompagner les propriétaires impactés en dehors de la zone protégée en particulier le secteur de Maussac.

- **Le zonage du risque inondation**

Plusieurs habitants ont demandé si la digue de protection permettrait de modifier le zonage inondation du bourg, qui est classé rouge actuellement. Béziers Méditerranée a indiqué que le zonage ne pourrait pas changer du fait de l'aménagement de la digue.